

Le CTSD Carte scolaire s'est tenu ce mardi 1^{er} février avec le Directeur Académique et les organisations syndicales représentatives. Vous trouverez ici la liste des [fermetures](#) et des [ouvertures](#) de classes définitives.

La baisse démographique se poursuit, puisque 3400 élèves de moins sont attendus dans le premier degré à la rentrée prochaine. La dotation ministérielle pour le Nord (+16 postes) conjuguée à cette baisse permet de poursuivre la baisse du nombre moyen d'élèves par classe dans notre département.

Nombre d'élèves par classe	2017	2021
REP+	20.7	17.5
REP	22.4	17.9
Milieu ordinaire	24	22.9
Ensemble département 59	23	20.9
FRANCE		21.8

Répartition des postes supplémentaires pour septembre 2022 :

- 80 postes en milieu ordinaires pour GS/CP/CE1 à 24 élèves
 - 47 postes pour les directeurs (suite augmentation des décharges)
 - 2 postes en UEM (troubles autistiques)
 - 6 postes pour la nouvelle école expérimentale Porte de Valenciennes à Lille
 - 1 poste pour l'École européenne de Lille
- ⇒ *Le SNE se félicite que les écoles en milieu ordinaire bénéficient aussi de mesures d'allègement. Nous avons toujours défendu l'ensemble des écoles, et précisé que les élèves en difficulté sont nombreux en milieu ordinaire, sans bénéficier forcément de moyens adaptés.*
- ⇒ *Le SNE prend bonne note que le nouveau quota de décharges de direction sera effectif dès la rentrée scolaire de septembre. Les évolutions positives concerneront 363 écoles, soit 23% des directrices et directeurs. C'est un premier pas.*

Quelques données chiffrées :

- **Démissions** : 42 collègues ont démissionné depuis le début de l'année scolaire (23 titulaires, 11 stagiaires, 8 M2 alternants)
- ⇒ *Le SNE n'est pas surpris par ces données en augmentation. Les conditions de travail sont dégradées et les difficultés rencontrées de plus en plus nombreuses. Le métier attire de moins en moins.*
- **Demandes de rupture conventionnelle** : 15 demandes ont été déposées à ce jour (délai 15 mars). Ces demandes seront suivies d'un entretien individuel dans le mois qui suivra. La commission statuera en mai et la réponse interviendra aux agents pour le 30 juin. La radiation des cadres sera effective au 1/09/22 et suivie du règlement de l'indemnité de départ fin septembre
 - **M2** : le 2^e stage des M2 alternants sera avancé d'une semaine afin de permettre aux étudiants de bénéficier d'une semaine pleine pour leurs révisions avant le concours CRPE.